

Rappelons que cette chapelle avait été construite en 1862 par Eugène Viollet Leduc (1814-1879, architecte restaurateur de Notre-Dame-de-Paris) pour la paroisse de Notre-Dame-des-Champs à Paris avant d'être remontée au 1 rue de Bagneux pour le Petit Séminaire (vers 1904). Abandonnée après 1905, il a été un temps envisagé de la remonter aux Blagis (vers 1933) avant qu'elle ne serve d'atelier d'artiste vers 1940. En 1941, la municipalité avait déjà tenté de récupérer l'endroit pour y établir des programmes d'éducation physiques destinés aux enfants et encouragés par le régime de Vichy. Mais l'état d'abandon de la chapelle n'avait pas permis la réalisation de ce projet.

Numérisation du document : Christophe Voisin (Service communication).

L'Archive de la Quinzaine n° 143

Du lundi 28 décembre 2009 au samedi 9 janvier 2010 :

**L'État des communes
(1901)**

Les Archives municipales vous accueillent (le mardi de 13 h 30 à 18h 00
/ Le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 / le jeudi de 9h30 à 12 h 30
/ Le vendredi de 9h30 à 12 30 ou sur rendez-vous).

David DESCATOIRE Tel. 01 41 13 21 12
documentation@fontenay-aux-roses.fr
<http://www.fontenay-aux-roses.fr>

(rubriques « Service des Archives municipales » et « Histoire »).

L'actualité des Archives municipales

Acquisition : Deux cartes postales anciennes d'un pavillon situé au 128 rue Boucicaut (aujourd'hui remplacé par la maison de retraite Les Arcades).



L'Archive de la Quinzaine¹ n°142

Du lundi 14 décembre au samedi 26 décembre 2009

**L'atelier de Maurice Guy-Loë
(1952)**

A la fin des années 1940, la nouvelle municipalité conduite par Maurice Dolivet est à la recherche de locaux pour les manifestations publiques. En 1949, le choix se porte sur l'ex-chapelle Sainte-Barbe désaffectée mais occupée depuis une dizaine d'années par le peintre Maurice Guy-Lœe (ancien élève du fontenaisien Raphaël Collin).

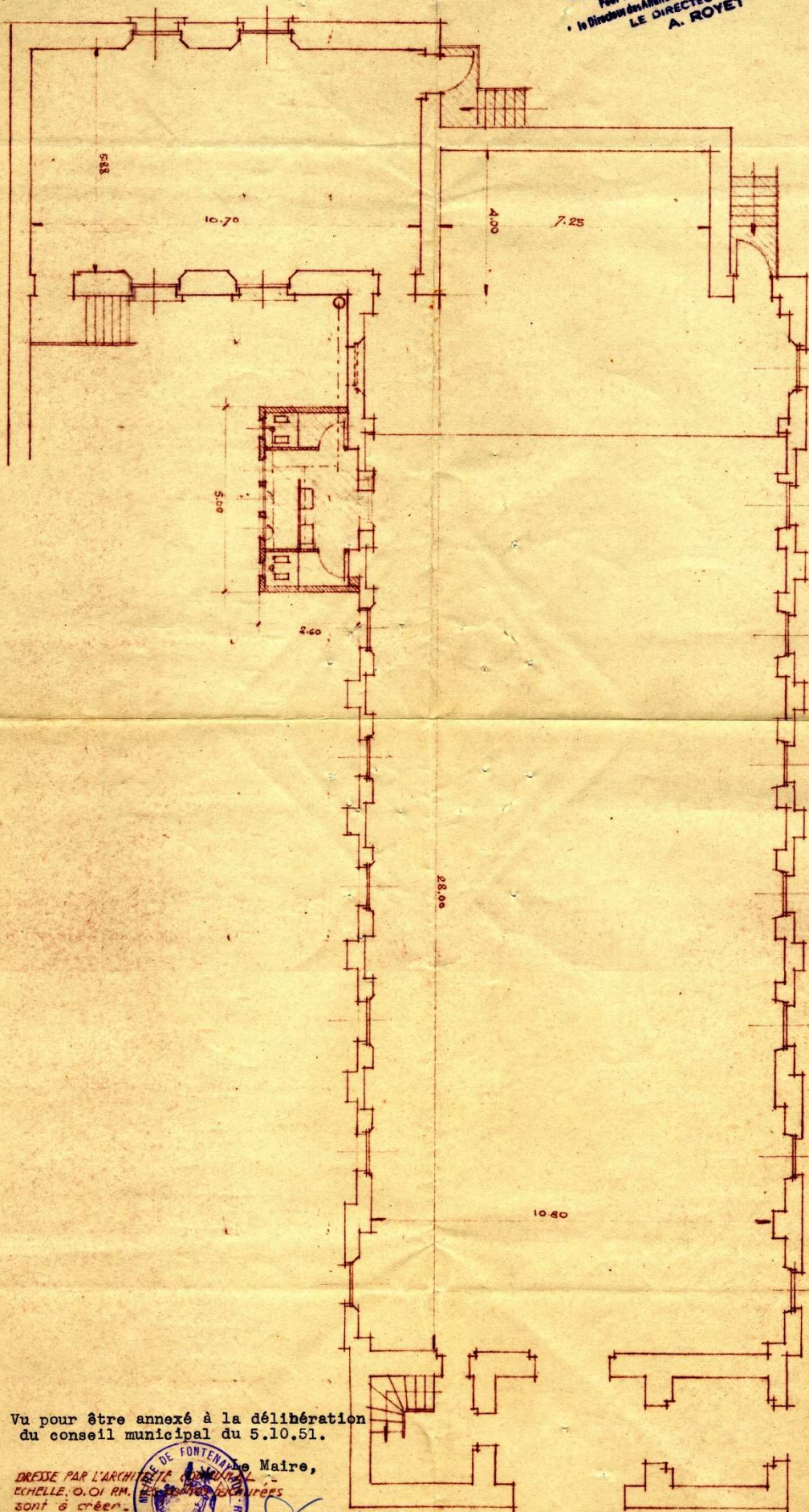
Après de multiples démarches, l'artiste, qui habite Nogent-sur-Marne et n'utilise la chapelle que pour travailler sur ses grands formats, accepte de laisser libre ce lieu appartenant à l'Etat et géré par la SNCF (projet de Paris-Chartres oblige).

Un projet de convention d'occupation est établi entre la SNCF et la commune de Fontenay-aux-Roses. Un plan du lieu est joint au document (T 165) :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales se proposent d'exposer, dans les vitrines du hall administratif de la Mairie, un document original concernant l'histoire de Fontenay. Un petit texte de présentation l'accompagne. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

CHAPELLE DANS LE PARC S^TE BARBE
Plan d'ensemble

VU et RATTACHÉ
à la décision préfectorale d'approbation
du 23 MAI 1952
Pour le PRÉFET de la Seine-et-Marne,
le Directeur des Affaires Municipales et Citoyennes amputés
LE DIRECTEUR ADJOINT
A. ROYET



Vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal du 5.10.51.

DRESSÉ PAR L'ARCHITECTE MUNICIPAL
ECHELLE: 0.01 RM.
Sont à créer.

